

"Ne pas se tromper d'union politique" dans L'Europe en formation

Légende: Dans son édition d'été 1990, la revue fédéraliste L'Europe en formation revient sur le Conseil européen de Dublin des 25 et 26 juin 1990 et souligne la nécessité pour l'Europe des Douze de mener une politique extérieure commune afin d'assurer sa présence dans le monde.

Source: L'Europe en formation. Eté 1990, n° 278. Nice.

Copyright: (c) L'Europe en formation

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"ne_pas_se_tromper_d_union_politique"_dans_l_europe_en_formation-fr-0f8a07be-2664-455f-a248-45f068f0090b.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 18/09/2012

Ne pas se tromper d'union politique

Editorial

Le conseil européen de Dublin des 25 et 26 juin a permis d'aborder le débat sur l'union politique au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement. Un tournant vient d'être pris, et nous aurons tout loisir d'en analyser la portée dans les mois qui viennent. Mais attention, le débat sur l'union politique est par nature décisif, alors que depuis des lustres les gouvernements l'ont systématiquement esquivé...

Après une telle attente, rien ne serait plus préjudiciable à l'avenir de l'Europe que de se tromper d'union politique. Pour affronter les défis de cette fin de siècle, dans un monde qui connaît des mutations redoutables et accélérées, les Douze doivent savoir quel est l'objectif constitutionnel qu'ils se proposent d'atteindre et par quels moyens ils entendent agir (en particulier, quel sera le rôle du Parlement européen ?).

L'approche à cet égard n'est pas très différente de celle qui a prévalu quand il s'est agi de définir un projet d'union économique et monétaire. Pas d'union économique et monétaire vraie, a-t-on dit, sans un système européen de banques centrales, sans parités irrévocables des monnaies européennes entre elles, sans mise en commun des réserves.

Il en va de même pour l'union politique: l'objectif est-il l'union fédérale voulue par le Parlement européen et le président de la commission, avec un gouvernement européen compétent dans tous les domaines où l'Etat-nation ne répond plus qu'imparfaitement aux défis du temps: l'économique et le monétaire d'abord, mais aussi ceux de la révolution technologique, de la politique étrangère, de la sécurité et de la défense ? Si tel est l'objectif, alors on peut concevoir des étapes, mais si l'objectif est au contraire de maintenir intacte la souveraineté des Etats, en multipliant seulement entre eux les mécanismes de concertation et de coopération, il est inutile de parler d'étapes, de transitions: les éléments d'un nouveau pacte sont immédiatement à la portée des diplomates. Evidemment, il faut savoir qu'alors la construction européenne ne progressera pas véritablement.

Peut-être même aurons-nous durablement compromis, avec la bénédiction de Mme Thatcher, les judicieux équilibres institutionnels qui ont fait le succès de l'entreprise communautaire depuis ce 9 mai 1950 dont on vient de célébrer le quarantième anniversaire. Nous aurons un «acte unique bis». La montagne de l'union politique aura une fois de plus accouché d'une souris et *The Economist* pourra continuer à ironiser sur la personnalité du général «Jacques de Gaulle».

Les récents événements survenus en Europe centrale et orientale et en Union soviétique nous ont montré à quel point l'unité et la cohérence de l'action de la Communauté sur la scène mondiale étaient aujourd'hui des nécessités absolues.

L'Europe ne peut prétendre jouer un rôle à sa mesure dans la société internationale actuelle sans une politique commune en matière de relations extérieures, de sécurité et, au moins à terme, de défense. Certes, nous avons une coopération politique, mais qu'on ne nous fasse pas rire... Si, en effet, comme l'a affirmé fin décembre 1989 le conseil européen de Strasbourg, la Communauté doit jouer pleinement le rôle de «pôle de référence», de «pierre angulaire d'une nouvelle architecture européenne», de «point d'ancrage d'un futur équilibre européen», les Douze doivent révoquer la diplomatie platonique de la terne coopération politique qu'ils ont pratiquée jusqu'ici, dont nul ne se soucie vraiment des conséquences dans le monde, pas plus, sinon encore moins, qu'on ne prête attention aux résolutions des Nations unies.

L'Europe communautaire doit être capable notamment de développer et de faire respecter une seule et même «Ostpolitik» européenne. Les pays d'Europe centrale et orientale ont vocation à s'associer à l'Europe communautaire et pour au moins trois d'entre eux — la Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie — à s'y intégrer au cours de la prochaine décennie, suivant en cela l'exemple de la R.D.A. qui va rejoindre la Communauté, via l'Allemagne fédérale.

L'Europe communautaire doit pratiquer une seule et même politique de développement en direction des

pays du Sud. Il serait, en effet, assez dérisoire de penser que nous éviterons un pourrissement généralisé de l'Afrique avec les seuls moyens et mécanismes de la convention de Lomé. Il serait également assez dérisoire de croire que les accords avec les pays méditerranéens sont suffisants pour résoudre les problèmes conflictuels des riverains de la Méditerranée méridionale et orientale. La dégradation de la situation sociale, économique (et politique dans le cas d'Israël et des Palestiniens ces derniers mois) est une menace pour la sécurité de la Communauté. L'Afrique noire est sur le sable, le Maghreb, à nos portes, est en train de se laisser contaminer par le fondamentalisme islamique et de s'enfoncer, du moins dans le cas algérien — la démographie galopante aidant — dans une crise sociale majeure.

L'Europe communautaire doit développer une seule et même politique à l'égard de l'Etat d'Israël et des Palestiniens. Quand Itzhak Shamir impose un cabinet de «faucons», la coopération politique européenne se borne à un constat prosaïque : «le statu quo dans les territoires occupés n'est pas tenable».

Enfin, l'Europe communautaire doit redéfinir une politique à long terme à l'égard des Etats-Unis et de l'Alliance atlantique, visant à actualiser et vivifier l'ensemble des relations qui existent des deux côtés de l'Atlantique Nord. Il est frappant de constater que la nouvelle concertation entre le président des Etats-Unis, M. Bush, et le président de la commission, M. Delors, est la concrétisation d'une initiative toute récente, alors que du côté européen comme du côté américain on évoque le «partnership» depuis des lustres.

Il serait en effet paradoxal que le projet de grande confédération européenne de M. Mitterrand puisse inclure l'U.R.S.S. et exclure les Etats-Unis et le Canada, membres de plein droit de la Conférence sur la coopération et la sécurité en Europe (C.C.S.E.), si, par d'autres dispositions, nous ne renforçons pas nos liens permanents avec ces grands pays démocratiques dont la sécurité dépend de la nôtre, et réciproquement.

Ce ne sont là que des exemples... On pourrait en citer d'autres. L'important est de réunir enfin entre les Douze les moyens d'assurer une présence incontournable de l'union européenne dans le monde.

L'Europe en formation